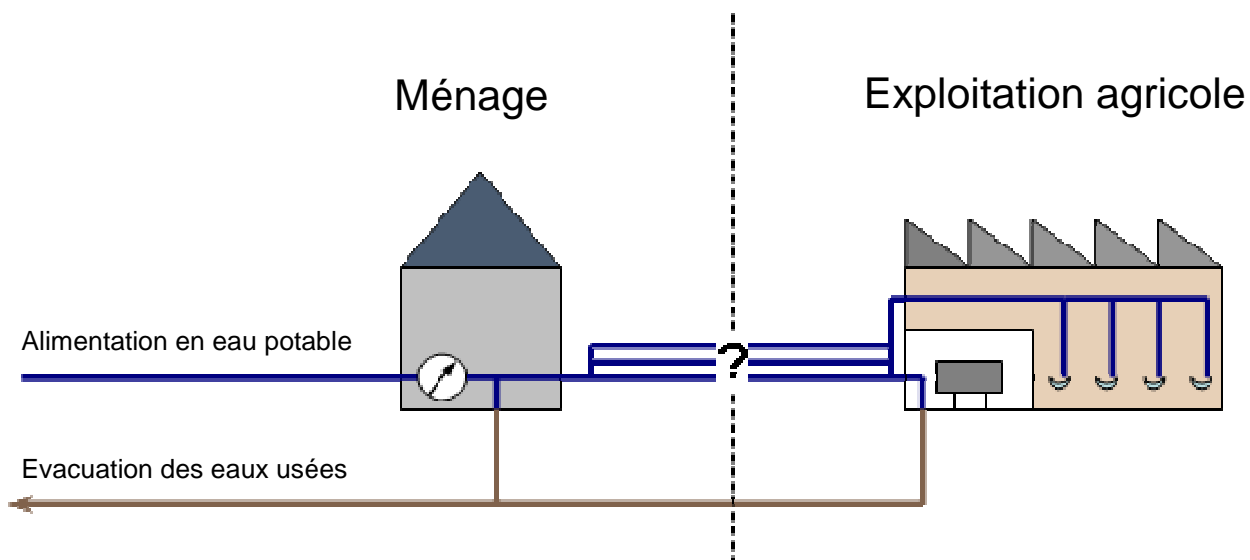


Exploitation agricole avec branchement unique



	La consommation du ménage est assimilée au secteur des ménages		La consommation de l'exploitation agricole contiguë est assimilée au secteur agricole	
	Part fixe	Part variable	Part fixe	Part variable
Eau potable	DN compteur ¹	Calculée sur base de : 50 m³/an x pers. ³	néant ⁴	Calculée sur base de : Consommation totale – 50 m ³ /an x pers. ^{3 5}
Eau usée	2,5 EHm ²	Calculée sur base de : 50 m³/an x pers. ³	20 EHm ⁶	Calculée sur base de : Forfait laiterie/salle de traite ⁷

¹ La part fixe est proportionnelle au diamètre nominal du compteur pour l'eau consommée, le diamètre usuel d'un ménage étant 20 mm, et d'une exploitation agricole étant 25 ou 32 mm

² La part fixe est proportionnelle au nombre d'équivalents d'habitants moyens déversés dans le réseau d'égout, un ménage étant assimilé à une charge polluante moyenne de 2,5 EHm

³ Consommation moyenne par personne des ménages au niveau national

⁴ L'exploitation agricole ne dispose que d'un seul branchement, celui-ci étant assimilé au secteur des ménages

⁵ La différence donne la consommation estimative de l'exploitation agricole

⁶ Charge polluante forfaitaire d'une laiterie

⁷ Forfait pour la quantité d'eau déversée dans le réseau d'égout par la production laitière (proposition : 200 m³/an)